

PHOTOVOLTAÏQUE / ATTENTION ARNAQUES

Sachez déjouer les arnaques et démarchages abusifs dans le photovoltaïque

Le printemps approche, et avec le retour du soleil, ces démarchages vont de nouveau se multiplier :

Les techniques de ces escrocs sont très variables, et ces commerciaux hors pairs savent faire preuve d'imagination

La grande mode actuellement est aux installations en autoconsommation, ou aux installations hybride, ou on vous promet des économies d'électricité et de chauffage jusqu'à 40-50%, voire plus de facture d'électricité du tout

Généralement ça commence par de nombreux appels téléphoniques, ou on vous parle d'EDF, de partenariat avec ENGIE, EDF, du Ministère de l'environnement, d'économie d'impôts, d'aide du Gouvernement etc...

On vous propose un rendez vous avec un commercial, qui ne vous engage à rien, mais qui permettra entre autres de savoir si votre candidature pourrait être retenue dans le cadre d'un hypothétique programme d'équipement ou d'économie d'Énergie.

Une autre démarche consiste à contacter les propriétaires d'installations en leurs disant que leur installateur a fait faillite (ce qui a de fortes chances d'être vrai...), et on vous dit qu'il faut obligatoirement souscrire une assurance, qu'ils sont prêts à reprendre l'assurance de votre installation, mais en contrepartie ils vous proposent une amélioration de votre installation, avec généralement une augmentation de puissance et un contrat d'entretien

Une troisième technique consiste à vous persuader qu'il faut remplacer votre onduleur qui est vieux et plus vraiment performant par des micro onduleurs, ce qui vous permettra de gagner environ 30 à 40% de rendement

Dans tous les cas, le commercial, une fois chez vous saura vous convaincre à l'usure, et avec des arguments choc

- Cette installation ne vous coûtera rien...
- Vous aurez droit à une réduction d'impôt
- L'installation s'autofinancera, vous n'aurez rien à dépenser
- Votre installation continuera de bénéficier des meilleures garanties, d'un entretien régulier....
- Votre installation produira beaucoup plus....

Les arguments ne manquent pas, et ces gens sauront vous baratiner, et ceci toujours dans le but d'obtenir une signature immédiate.

Les calculs de rendements, les études, et autres promesses sont souvent griffonnés sur un simple bout de papier, ou une feuille dans un carnet, que l'interlocuteur se gardera bien de vous donner, et on essaiera de vous faire signer « un bon pour une étude gratuite », un « bon pour candidature » ou autre

document, qu'il faut absolument signer de suite, car c'est une opération exceptionnelle, et vous avez déjà de la chance d'avoir été présélectionné...

Et tout ceci aboutira généralement sur une signature d'un document sur papier poly copiant, qui s'avérera par la suite être une offre de financement...

Pour déjouer ces arnaques quelques principes de base

- Ne jamais rien signer dans l'urgence : aucun commercial sérieux ne refusera de vous laisser un délai de réflexion, ou le temps de faire des devis comparatifs, ou même vous laissera croire qu'il a besoin de votre signature pour une étude

- Toujours demander une étude écrite et signée au vendeur ; cette étude doit mentionner la puissance de l'installation, le type, les marques et modèles de matériel, panneaux solaires, onduleurs, proposés, les garanties proposées, le rendement en puissance et en euros de l'installation, ainsi les différents frais annexe, tel que raccordement au réseau, démarches administratives.

- Demander les références des garanties décennales et responsabilités civiles de l'entreprise, et n'hésitez pas à en contrôler la validité en appelant les compagnies concernées.

- Les qualifications diverses (QualiPv et autres) ne sont des garanties que si l'entreprise en bénéficie depuis de nombreuses années ; dans tous les systèmes, il existe des « Qualifications probatoires » qui peuvent durer jusqu'à 3 voire 4 ans, qui permettent à l'entreprise qui démarre de bénéficier de ces labels ; donc là aussi renseignez vous auprès des organismes concernés

- Gardez à l'esprit qu'un document avec un prix, est généralement une commande ; dès signature, ce document vous engage

Divers repères

- Le rendement d'une installation photovoltaïque, dans notre région, est d'environ 1000 kW par kW installé

- Le prix de rachat de l'énergie produite est actuellement de 20,47c€ pour une installation en intégré, soit environ 620€ par an pour une installation de 3kWc, orientée plein sud, avec une pente de 33° ;

Le cout d'une installation est proportionnel à la puissance, et son rendement également : une installation de 9kWc rapportera donc environ 1800€ par an

- Il n'y a plus ni aide fiscale ou subventions quelconque pour les installations photovoltaïques ; pire, le fait de combiner une installation photovoltaïque avec un ballon thermodynamique ou une isolation des combles, comme le font certaines enseignes, ne vous donnera pas droit aux réductions d'impôts : au mieux les services fiscaux proratiseront la dépense

- Les systèmes hybrides, ou aérolithiques, ne fonctionnent pas de manière optimale chez nous : ils récupèrent la chaleur au dos des panneaux pour la réinjecter dans le bâtiment. Quand nous avons besoin de chaleur, en hivers, il y a très peu de soleil, et l'air est extrêmement frais, donc difficile à réchauffer. De plus ces installations sont très complexes à mettre en œuvre, et souvent ces poseurs se contentent de réinjecter l'air dans les combles, directement sous les tuiles, et non dans la surface habitable

- Rajouter des batteries sur une installation existante n'en augmente pas la rentabilité, vous avez généralement un contrat de revente en totalité et ça ne sert à rien dans cette situation, de stocker l'énergie produite

- Une installation en revente de surplus, avec stockage sur batterie ne vous permettra pas de vous déconnecter d'ERDF, ou de compenser votre facture de chauffage, sauf à réaliser des installations hors de prix et in amortissables;

Si elle est bien dimensionnée, vous ferez au maximum une économie de 30% sur votre facture d'électricité. Ce type d'installation, pour être rentable, demande une étude de dimensionnement poussée et soignée, qui ne se griffonne pas sur un bout de papier

Alors si vous avez été victime, sachez que vous n'êtes pas les seuls, et pas seuls. Défendez-vous et surtout témoignez ;

Plus vous serez nombreux à témoigner plus les Pouvoirs Publics et organismes qui sont sensés nous protéger seront attentif et réactif

Divers liens vers des sites ou vous trouverez des renseignements et des contacts pertinents et sérieux

<http://victimesduphotovoltaïque.com>

<https://www.bdpv.fr/fr/verifDevis.php>

<http://www.photovoltaïque.info/>

<http://forum-photovoltaïque.fr/viewtopic.php?t=34117>

<https://particuliers.engie.fr/electricite/conseils-electricite/photovoltaïque/arnaque-photovoltaïque.html>

<https://www.village-justice.com/articles/Arnaque-aux-panneaux-solaires,24210.html>

<https://www.insunwetrust.solar/blog/stop-arnaques/arnaques-aux-panneaux-solaires-web/>